

En Bref



BULLETIN MUNICIPAL N°78

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Rédaction : B. Vandembavière, D. Robe, B. Coupigny, G. Louquet

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jeudi
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

RÉUNION DE CONSEIL DU 10 AVRIL 2015

Excusés : D Dutertre, D Henquez, D Péron et D Robe qui ont donné pouvoir à d'autres élus. Secrétaire : Sylvie D.

BUDGET PRIMITIF 2015

Avant d'examiner les propositions, M le Maire précise que contre toute attente, les dotations de l'Etat ont légèrement augmenté. La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement est compensée par des péréquations.

La section fonctionnement (dépenses pour les besoins réguliers de la commune) s'équilibre à un montant de 425 000 €. Les subventions aux associations tiennent compte des besoins exprimés par leurs dirigeants. Par ailleurs, les associations qui animent les séquences de TAP se verront attribuer une part de la dotation que l'Etat verse pour ce service.

Détail des subventions qui seront versées :

| | |
|-------------------------|--------------------|
| Société de chasse : | 150 € |
| Club de l'Amitié : | 500 € |
| Comité des Fêtes : | 1 540 € |
| Coopérative Scolaire : | 800 € |
| Croix Rouge : | 25 € |
| DSAR : | 900 € TAP |
| Ecole de Musique : | 450 € + 900 € TAP |
| Les Amis Réunis : | 2000 € + 450 € TAP |
| Recques Football Club : | 2100 € + 900 € TAP |
| U.N.C. Locale : | 150 € |

La section d'investissement prévoit des recettes et dépenses à la hauteur de 378 000 €. Dans ce chiffre se retrouve une somme arrondie de 305 000 € pour les transformations au groupe scolaire (changement du mode de chauffage, isolation, pose de portes et fenêtres en double vitrage sur la façade nord et création d'un sanitaire handicapés). Ces réalisations s'effectueront à ces deux conditions :

- Subventions demandées (61 % espérés)
- Réalisation pendant les vacances.

M le Maire prévoit qu'en fonction des devis reçus le coût de ces réalisations serait plus proche de 250 000€ TTC que de la base de travail citée plus haut. Un an après les travaux, la commune récupérera

16,40% de la TVA. Une réunion des commissions bâtiments et Appel d'Offre seront prochainement organisées pour finaliser le cahier des charges et faire les appels. Les autres travaux envisagés ont déjà été présentés dans le précédent En Bref.

Les taux des taxes communales restent inchangés. Budget adopté à l'unanimité.

PLAN DE GESTION DÉCENNAL ET RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA HEM ET DE CES AFFLUENTS

Le conseil appelé à délibérer sur cette Déclaration d'Intérêt Général donne son approbation assortie de 2 réserves :

- L'exigence d'apporter des remédiations en cas d'insuffisance des résultats
- L'exigence de dédommagements pour les dégâts éventuels pendant l'exécution des travaux ou pour les conséquences avérées aux biens et aux personnes suite à ces travaux.

M le Maire précise par ailleurs qu'il a remis au commissaire enquêteur l'ensemble des remarques évoquées lors du précédent conseil.

MISE EN PLACE D'UN DOCUMENT UNIQUE POUR LE RECENSEMENT DES RISQUES PROFESSIONNELS ET RECHERCHE DE PARADES CONTRE CEUX-CI.

La loi du 5 juillet 2010 oblige toutes les collectivités et tous les services publics à la rédaction de ce document techniquement très compliqué. De nombreuses réunions de formation seront nécessaires. Le conseil accepte toutes les aides proposées notamment : création d'un comité de pilotage, convention avec un agent chargé de la fonction d'inspection et convention avec le **Centre de Gestion du Pas de Calais**.

La candidature de Céline Prudhomme est retenue à l'unanimité pour participer au Comité de Pilotage.

QUESTIONS DIVERSES

Réparation des routes, nids de poules.

M le maire annonce ces réparations sur l'ensemble de nos routes avant le passage du tour de la CCRA.

Courses cyclistes du 3 et du 10 mai et brocante du 17 mai

En application d'un arrêté municipal, le stationnement sur le passage de ces courses ou dans les rues occupées par cette brocante est totalement interdit. La circulation devra se faire impérativement dans le sens que les signaleurs vous indiqueront. Merci de votre compréhension.

Fêtes programmées chez nous

Brocante le 17 mai. Fête des voisins et accueil des nouveaux habitants (nouveau 2015) vendredi 29 mai 130 ans des Amis réunis et 40 ans du RFC le samedi 20 juin en soirée. Ducasse les 18 et 19 juillet prochain. Festival de la délégation musicale du Calais, le dimanche 13 septembre.

Ecoles

Les maires de Muncq et de Recques se sont concertés à propos de l'idée de regrouper les enfants en une seule garderie. Nous voudrions réduire les pertes qu'elle engendre pour nos deux villages qui seraient bien plus utiles aux équipements de nos écoles. Le choix du village qui accueillera la garderie se fera après concertation des élus locaux, parents d'élèves et enseignants des 2 communes. Voici pour information comment elle pourrait fonctionner à compter de la rentrée 2015 dans cette hypothèse :

- Les enfants s'y rendant en fin de journée scolaire bénéficieraient des transports scolaires gratuits.
- Les enfants qui fréquentent la garderie le soir, auraient une dérogation pour bénéficier des TAP dans le village de son implantation.

Evidemment nous écouterons les remarques des parents puis nos conseils délibéreront.

Le jeudi 23 avril après-midi, Recques accueillera tous les enfants du RPI pour une après-midi carnavalesque. Encouragez-les si vous êtes sur leur passage.

Le lendemain, vendredi 24 avril en fin de matinée, à Audruicq venez aider notre école en courant ou en marchant. Voilà 3 ans, que notre RPI est récompensé par un bon d'achat de 150 € grâce à une excellente participation des adultes. Nous comptons sur vous. Inscription auprès des écoles.

CCRA

Vos 2 délégués, ainsi que de nombreux autres, ont refusé la proposition d'augmenter de 2% les taux intercommunaux des impôts sinon celle du relèvement automatique de la base locative. Leurs voix ont été finalement entendues et dans le budget primitif de 2015, il n'y aura donc pas d'augmentation. Budget CCRA en fonctionnement : 3 878 807,16 € et en investissement : 2 275 519,71 € avec un emprunt envisagé de l'ordre de 500 000 €. Budget SPANC en fonctionnement : 100 964,46 €. Budget Ordures ménagères en fonctionnement : 3 599 890 € en investissement 114 750 €

Une bonne nouvelle : le coût d'enlèvement des déchets (verts, recyclables ou non recyclables) baisse de 95 à 89 € par an et par personne. **Cette baisse s'explique dans notre intercommunalité par un tonnage moindre des non recyclables grâce à vos bons tris à la source.**

A compter du 1^{er} juillet 2015, c'est finalement la CASO qui assurera l'instruction des permis de construire et autres demandes d'urbanisme.

GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

En 2016, une nouvelle taxe sera créée à cet effet. Dans le triangle Calais Dunkerque St Omer devra être levée une somme de 3 000 000 € pour financer un syndicat mixte de waterings qui prendra le relais des aides départementales qui cesseront d'exister. Le mode de répartition de cette taxe fait actuellement l'objet de débats entre les unités composant ce territoire. Coût supplémentaire possible de cette nouvelle taxe imposée par l'Etat : de l'ordre de 7 à 15 € par habitant et par an. (NB : les anciennes redevances supportées pour les waterings ne seront pas supprimées.)

Un téléphone portable a été retrouvé rue Basse et ramené en mairie. **Il s'agit d'un modèle blanc de marque Wiko.** Afin de le récupérer, munissez-vous **d'une pièce d'identité et du chargeur de celui-ci.**

Ouverture de la Mairie pendant les vacances de printemps :

Les mardis 28 avril et 5 mai de 17 h à 19 h

(Reprise des horaires habituels à partir du mardi 12 mai)

Ouverture de la Médiathèque pendant les vacances de printemps

Le samedi de 14 h 30 à 16 h et le dimanche de 11 h à 12 h (sauf le 10 mai)

(Reprise des horaires habituels à partir du mardi 12 mai)

Merci de votre compréhension